



À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, le lundi 9 septembre 2024 à 17h00, sont présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Marie-Eve Denicourt et Julie Vadeboncoeur ainsi que messieurs Stéphane Vézina, Florent Raymond et Jean-François Berthiaume, sous la présidence de monsieur Yves Barrette, maire.

Est absente : Madame Anne-Sylvie Forney.

Est aussi présent : le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre.

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts
2. Octroi de contrat - Contrôle qualitatif des matériaux pour la patinoire couverte
3. Levée de la séance

1. **Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Yves Barrette à 17h05.

24-09-207

2. **Octroi de contrat - Contrôle qualitatif des matériaux pour la patinoire couverte**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alexandre a octroyé un contrat pour la construction d'une patinoire couverte extérieure et un bâtiment accessoire par la résolution 24-07-163;

CONSIDÉRANT QU'afin de s'assurer que les travaux soient de bonne qualité, la Municipalité doit mandater un laboratoire géotechnique;

CONSIDÉRANT QUE quatre (4) soumissionnaires ont été approchés;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une seule soumission;

CONSIDÉRANT QUE le chantier débutera prochainement et qu'il y a lieu de procéder rapidement à la désignation d'un laboratoire géotechnique afin de ne pas retarder les travaux;

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt, appuyée par le conseiller Jean-François Berthiaume et résolu d'octroyer le contrat pour le contrôle qualitatif des matériaux à Laboratoires de la Montérégie Inc. pour un montant de 12 922 \$, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité.

24-09-208

3. **Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Julie Vadeboncoeur et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 17h07.

Adoptée à l'unanimité.

Marc-Antoine Lefebvre
Directeur général et greffier-trésorier

Yves Barrette
Maire